

**AVIS DE COURSE TYPE
VOILE LEGERE 2013-2016**

Nom de la compétition : **National Eté Europe - Yole Ok Pareloup**

Dates complètes : **Du 11/07/2015 au 14/07/2015**

Lieu : Lac de Pareloup - 12410 Salles Curan

Autorité Organisatrice : Centre de Yachting à Voile de Pareloup (12001)

Grade : 4

1. REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV)
- 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régate est ouverte à :

- 3.1.1 - tous les bateaux de la (des) classe(s) Europe et Yole OK

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à CYVP, Route des Faux, 12410 Salles Curan au plus tard le 25 juin 2015.

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF,
- le certificat de jauge ou de conformité,
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros,

un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Pour toutes les classes, 65€ majoré de 15€ pour les inscriptions après le 25 juin 2015

Les frais d'inscription comprennent l'inscription au repas de la régate du lundi soir 13 Juillet pour une personne. Paiement par chèque à l'ordre du C.Y.V.P. (nous contacter pour d'autres moyens de paiement). En cas de désistement, les coureurs ne seront remboursés qu'en cas de force majeure, après décision des organisateurs.

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription et jauge:

Le vendredi 10/07 de 14h à 19h et le samedi 11/07 de 9h à 12h30

5.2. Jauge et contrôles

Avant l'épreuve :

- Vendredi 10/07 de 14 h à 19 h et Samedi 11/07 de 9 h à 12 h 30 : Marquage des voiles et présentation du certificat de Jauge

Pendant l'épreuve :

Des contrôles de jauge pourront avoir lieu sur l'eau et à terre

5.3 Jours de course (incluant la course d'entraînement si nécessaire)

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement
Samedi 11 juillet	14h
Dimanche 12 Juillet	10h
Lundi 13 Juillet	10h
Mardi 14 Juillet	9h30

5.4 Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 14h30.

La remise des prix aura lieu aussi tôt que possible après la fin des courses le mardi 14 Juillet.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type : construits.

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE.

8. CLASSEMENT

2 courses devront être validées pour valider la compétition.

Le classement général sera effectué sur la totalité des courses à l'exclusion de la moins favorable si plus de 4 courses ont été validées.

9. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. PRIX

Des prix en nature pourront être distribués.

11. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

12. DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'APPARENCE

En participant à cette épreuve, le concurrent autorise automatiquement l'autorité organisatrice et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer, à quelque moment que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même pendant la période de la compétition intitulée « National Eté Europe - Yole Ok Pareloup », à laquelle le coureur participe et à utiliser sans compensation son image et son nom sur tous matériaux liés à ladite épreuve.

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

13.1 Autour de la course

Samedi 11 Juillet :

19:00 : Apéritif de bienvenue.

Dimanche 12 Juillet :

8:00 : Petit déjeuner aux tripoux/harengs ou petit déjeuner sportif (sur inscription)

Lundi 13 Juillet :

8:00 : Petit déjeuner aux tripoux-harengs ou petit déjeuner sportif (sur inscription)

20:00 : Apéritif et repas (inclus pour les concurrents) à la salle des fêtes de Salles Curan (2Km du club).

Mardi 14 Juillet :

Après les courses : Remise des prix, Apéritif.

Inscriptions pour les repas et déjeuners:

15€/personne pour les adultes, 11€ pour les enfants (moins de 12 ans) pour les repas du soir.

8€/personne pour le petit déjeuner aux tripoux/harengs et 5€ le petit déjeuner sportif le matin.

13.2 Services sur place :

Vendredi 10 : repas hebdomadaire du club le soir, (entrée - aligot saucisses – dessert - café, 13 euros) réservation indépendante obligatoire au 0683432713 avant le 3 juillet.

En journée : Boissons fraîches et crêpes au club house.

Tous les soirs : restauration rapide (pizza, frites, ...) au club house.

13.3 Accès :

Voir le plan sur www.cyvp.com

13.4 Hébergement :

CAMPING ** au Club, avec accès direct sur le lac (dépliant joint).

<http://www.camping-le-touring.fr/> 05 65 46 36 74

Hôtels :

Gaubert-Lacaze Isabelle : <http://www.hotel-gaubert-lacaze.fr/> 05 65 46 35 00

Aux Berges Pareloup : <http://www.aux-berges-pareloup.com/> 05 65 46 35 09

Les Tilleuls : <http://www.hotel-les-tilleuls.fr/> 05 65 46 33 08

Chambres d'hotels du château : <http://www.chateausallescuran.com> 05 65 69 41 07

Les cabanes de Pareloup : <http://www.lescabanessdepareloup.com>

13.5 Contact : regate@cyvp.com ou 06 51 95 12 86

12.6 Composition du corps arbitral :

Président du Comité de Course : ORLANDI Michel

Président du jury : MAURY Gilbert

Jaugeur d'épreuve : MAURY Sylvette

ANNEXE PRESCRIPTIONS FEDERALES

FFVoile Prescriptions to RRS 2013-2016 Applying to foreign competitors

RRS 64.3

FFVoile Prescription (*):

The jury may ask the parties to the protest, prior to checking procedures, a deposit covering the cost of checking arising from a protest concerning class rules.

RRS 67

FFVoile Prescription (*):

Any question about or request of damages arising from an incident involving a boat bound by the Racing Rules of Sailing or International Regulation to Prevent Collision at Sea depends on the appropriate courts and will not be dealt by the jury.

RRS 70. 5

FFVoile Prescription (*):

In such circumstances, the written approval of the Fédération Française de Voile shall be received before publishing the notice of race and shall be posted on the official notice board during the event.

RRS 78

FFVoile Prescription (*):

The boat's owner or other person in charge shall, under his sole responsibility, make sure moreover that his boat comply with the equipment and security rules required by the laws, by-laws and regulations of the Administration.

RRS 86.3

FFVoile Prescription (*):

An organizing authority wishing to change a rule listed in RRS 86.1 in order to develop or test new rules shall first submit the changes to the FFVoile, in order to obtain its written approval and shall report the results to FFVoile after the event. Such authorization shall be mentioned in the notice of race and in the sailing instructions and shall be posted on the official notice board during the event.

RRS 88

FFVoile Prescription (*):

Prescriptions of the FFVoile shall be neither changed nor deleted in the notice of race and sailing instructions, except for events for which an international jury has been appointed.

In such case, the prescriptions marked with an asterisk (*) shall be neither changed nor deleted in the notice of race and sailing instructions. (The official translation of the prescriptions, downloadable on the FFVoile website www.ffvoile.fr, shall be the only translation used to comply with RRS 90.2(b)).

RRS 91

FFVoile Prescription (*):

The appointment of an international jury meeting the requirements of Appendix N is subject to prior written approval of the Fédération Française de Voile. Such notice of approval shall be posted on the official notice board during the event.

APPENDIX R

FFVoile Prescription (*):

Appeals shall be sent to the head-office of Fédération Française de Voile, 17 rue Henri Bocquillon, 75015 Paris - email: jury.appel@ffvoile.fr

FEUILLE D'ENGAGEMENT/ ENTRY FORM

A renvoyer à/send to Audrey Laval, 1 rue de la cibade, 12850 Ste Radegonde

Epreuve/Event :	National Eté Europe - Yole Ok Pareloup
Date/Date :	11 au 14 Juillet 2015 / July 11 th to 14 th , 2015

1. BATEAU/Boat

☐

Europe

☐

Yole OK

Identification

Numéro de Voile/sail number

Nom du Bateau/Boat name

2. Barreur/Skipper :

☐	Nom/Name		N° Licence/Licence n°	
	Prénom/First Name		Cachet Médical/Medical agreement	vu et valide /checked ☐
	Sexe/Sex		Né le/ Birthday	Mineur/ underage ☐
	N° club/Club n°		Nom du Club/yacht club :	

J'autorise mon enfant mineur à participer à cette manifestation sous mon entière responsabilité/ I authorize my minor child to participate in this event under my own responsibility..

Nom du parent/Parent's name :

Signature/ Signature :

Adresse postale du Barreur/skipper address :

E-mail :

Taille (pour le T shirt)/size (for T shirt) : ☐S ☐M ☐L ☐XL ☐XXL

En tant que licencié de la Fédération Française de Voile, je m'engage à respecter les règlements fédéraux, les règles de l'ISAF et en particulier la règle fondamentale 4 : « la décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité ».

As a licensee of the French Sailing Federation, I pledge to comply with federal regulations, the rules of the ISAF and in particular the 4th fundamental rule: «The responsibility for a boat's decision to participate in a race or to continue racing is hers alone».

En m'inscrivant à cette régate, je donne au club organisateur le droit perpétuel de réaliser, utiliser et de montrer à leur volonté toute prise de vue photographiée ou filmée pendant la durée de l'épreuve et sans compensation .

By registering for this event, I give the organizing club perpetual right to make, use and show their willingness to shoot any photographs or video during the test period and without compensation.

Frais d'inscription/ Entry fees		=	65	€
Repas accompagnateurs adultes / Accompanying adults dinner :	_____ x 15€	=	_____	€
Repas enfant (-12 ans) accompagnateur / Accompanying children (under 12):	_____ x 11€	=	_____	€
Petit déjeuner aux tripoux-harengs/ Local breakfast	_____ x 8€	=	_____	€
Petit déjeuner sportif / sailor's breakfast	_____ x 5€	=	_____	€
Total/Total		=	_____	€

Signature du barreur / Skipper's signature:

Camping « le Touring »

Bulletin de réservation 2015 à renvoyer à :

CYVP - route des Faux - 12 410 SALLES-CURAN

Nom, Prénom :
Adresse :
CP : Ville :
Tél : Portable :
E-mail :
Date de votre séjour : du au

Si disponible, emplacement souhaité :

	Nbre pers.	Nbre de nuitées	Tarifs	Total
Forfait 2 pers./nuitée			16 €	
Forfait 2 pers. si + de 4 nuitées			14.40€	
Personne supplémentaire			5 €	
Enfant – de 7 ans			<i>Gratuit</i>	
Régatier, accueil cyclo : 1 pers. (<i>emplacement non défini</i>)			8 €	
Groupes constitué (<i>par personne</i>)			4 €	
Garage bateau /jour (<i>si pas en camping sur place</i>)			5 €	
<u>Locations</u>	Nbre de semaines			
Caravane 4 places/ semaine			300 €	
Chalet 4 places/ semaine				
Adhésion saisonnière*	Individuelle		2 €	
	Familiale		4 €	
Taxe de séjour <i>par pers / jour</i>			0,20 €	
Montant TOTAL				
Montant ACOMPTE = 1/3 du total				

Ci-joint un chèque d'acompte de correspondant à 1/3 du montant total de ma réservation (camping + /ou voile).

Le solde restant sera dû, lors de votre séjour.

Le : à :

Signature :

Bulletin à découper et à renvoyer au CYVP



Camping Le Touring

Ouvert du 27 juin au 31 août 2015

Camping avec l'accès direct au bord du lac, des emplacements ombragés ou plus ensoleillés et tranquilles.

Les emplacements nus, permettent d'accueillir une voiture, une tente, caravane ou camping-car et sont équipés d'une prise de courant (10A).

Nos caravanes et chalets sont équipés du matériel nécessaire au camping (sauf les draps). Forfait 4 personnes, électricité incluse, points d'eau et sanitaires à proximité.

✓ Au club house, de 16h à 24h:

--- buvette, petite restauration (pizza...), animations, soirées musicales.

--- jeux de société, bibliothèque.

--- tables de ping-pong, tournois.

--- vendredi soir, repas convivial (à thème).

✓ Machine à laver le linge.

✓ Congélateur pour les accumulateurs de froid (gratuit).

✓ Point météo et vent: tous les matins à l'accueil.

✓ Commerces, services et marchés à Salles-Curan (2km).

Forfait 2 pers. /jour (électricité comprise)	16 €
Forfait 2 pers. si + de 4 nuitées	14.40€
Supplément à partir de la 3 ^e pers. /jour	5 €
Enfant de moins de 7 ans	Gratuit
Régatier, accueil cyclo : 1 pers: <i>1 petite tente, emplacement non défini</i>	8 €
Groupes constitués* (par pers et par jour)	4 €
Garage bateau (par jour si pas de camping)	5 €
Location de chalet par semaine	4 places
Location de caravane par semaine <i>Du samedi 16h au samedi 10h</i>	300 €
Adhésion saisonnière* individuelle familiale	2 € 4 €
Taxe de séjour par pers et par jour	0,20 €

* pour les groupes constitués (avec accompagnateurs) nous consulter.

* l'adhésion saisonnière au CYVP est obligatoire et unique, par emplacement et à partir de 6 nuitées (gestion associative).

* animaux acceptés, vaccinés et tenus en laisse : gratuit.

**Au coeur de l'Aveyron,
sur les rives du Lac de Pareloup**



La région et les monts alentours offrent des possibilités de randonnées multiples, au cœur de paysages préservés, des gorges du Tarn à l'Aubrac, de Conques à Roquefort en passant par Micropolis et le viaduc de Millau ...

- contact - renseignements - réservations -

**CYVP/Camping le Touring - route des Faux
12410 SALLES-CURAN - 05.65.46.36.74 -**

www.cyvp.com - www.camping-le-touring.fr

Courriel : reservation@cyvp.com



**Ecole de
Voile**

Club



Stages encadrés

Location de matériel nautique

Régates amicales et ouvertes à tous

Ecole de Voile

juillet / août 2015

Sur optimist, dériveur, catamaran ou planche à voile,
en initiation ou perfectionnement,
les moniteurs du CYVP sauront vous faire partager leur passion
de la voile.

Tarifs par personne : (séance de 2h.)

Tarifs réduits pour les campeurs du camping le Touring et les groupes constitués

supports	4 séances Mardi - mercredi - jeudi - vendredi	Si prolongation de stage le samedi
Optimist	100 € Tarifs réduits : 90€	15 €
Dériveur		
Planche à voile	110 € Tarifs réduits : 100€	15 €
Catamaran		

Selon disponibilité des moniteurs, possibilité de cours particuliers au tarif de :
Prix de la location + prix du moniteur : 33 €/h

Le matériel nautique et les gilets de sauvetage vous sont fournis. Des
combinaisons peuvent vous être prêtées selon nos disponibilités.

Prévoir tenue de voile (kW, vieux tennis...),
vestiaires et douches à disposition.

Tarifs des Locations

Tarifs réduits pour les campeurs du camping le Touring : 10 %

	1h	2h	1/2 jour.	1 jour	5 j. (mini)
Canots - pédalo paddle	11 €	16 €	23 €	33 €	130 €
Planche à Voile	14 €	20 €	28 €	42 €	170 €
Optimist - fun-boat					
Catamaran : Hobies Cat 15		45€	65 €	100 €	400 €
Dériveurs : 420- 470 Laser - caravelle- ponant		30 €	40 €	65 €	250 €

Caution obligatoire : 300€

Notre équipe est là pour vous conseiller.

Le chef de base peut refuser de louer du matériel en fonction de la météo.

REGATES

Tous les dimanches et jours fériés en Juillet et Août 2015

le **CYVP** organise

(sous l'égide du Comité Départemental de Voile de l'Aveyron)

des régates amicales, ouvertes à tous

Nos régates sont dotées par les commerçants de Salles-Curan
et les lots sont attribués par tirage au sort.

En dériveur, catamaran, optimist, habitable et planche à voile,

venez participer

avec votre propre matériel ou louez-en sur place.

vous trouverez aussi une mise à l'eau munie d'un treuil.

*Les inscriptions se font sur place, le jour même.

1^{er} départ prévu à 13h (variable en fonction du vent).

dimanche 05 juillet : inter séries

du samedi 11 au mardi 14 juillet :

National solitaires: europe, vole,...

(régates **FFVoile** : licence obligatoire)

Samedi 18 et dimanche 19juil:

Rassemblement des voiliers traditionnels

dimanche 26 juillet : les 3 h de Pareloup

samedi 01 août : Raid aux îles

dimanche 02 août : « Nanas'cup »

dimanche 23 août : inter séries

dimanche 31 août : inter séries

En août, « Pareloup met ses voiles »

9^{me} festival voile « Open de l'Aveyron »

samedi 08 août	: les bananes de Pareloup
dimanche 09 août	: les triangles des Vernhes
vendredi 14 août	: les trapèzes de Pareloup
samedi 15 août	: le circum (tour du lac)
dimanche 16 août	: la régate surprise

Participation régates : 2 € 50 par personne, gratuit pour les mineurs.

Pour l'open les 5 régates : 10 € les solitaires

20 € les bateaux doubles.

Régates **FFVoile**

Samedi 12 et dimanche 13 septembre :

laser, europe, inter-série ligue

Ecole de Voile C.Y.V.P

Bulletin de réservation 2015 à renvoyer à :

CYVP - route des Faux - 12 410 SALLES-CURAN

(Accompagné d'un chèque d'acompte des 1/3 du montant total)

Nom, Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : Portable :

E-mail :

Tarifs		Nbre pers	Dates des stages	Total
Tarifs réduits pour les campeurs du camping le Touring et les groupes constitués				
4 séances Mardi - Mercredi - jeudi - vendredi				
Optimist	100 € ou 90€			
Planche à voile				
Dériveur	110 € ou 100€			
Catamaran				
Si prolongation le samedi : la séance suppl.		15€		
Montant TOTAL				
Montant ACOMPTE (1/3 du total)				

Inscrivez : nom, prénom et date de naissance des participants :

1 : né(e) le :

2 : né(e) le :

3 : né(e) le :

4 : né(e) le :

5 : né(e) le :

✂ Bulletin à découper et à renvoyer au CYVP